**INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE**

**IC – Consultant(e) International(e) chargé(e) d’appuyer l’élaboration d’un Projet de développement d’offre d’énergie propre et durable au profit des paysans du Burundi**

|  |
| --- |
| **Lieu : Bujumbura**  **Durée de la mission: Deux (02) mois calendaires**  **Description: Elaboration d’un projet de développement de l’offre d’énergie propre et durable au profit des paysans du Burundi**  **Unité : UPS** |

**I. Contexte et justification**

Dans le cadre du nouveau cycle de programmation 2012-2016, le Gouvernement Burundi a signé avec le PNUD, en Juin 2013, un Accord pour le financement d’un Projet d’Assistance Technique Préparatoire pour le renforcement des secteurs de l’Energie et des Mines. L’objectif de ce projet est d’améliorer l’environnement légal, réglementaire et institutionnel pour permettre à court et moyen terme la promotion des investissements publics et privés dans ces secteurs.

**Dans le domaine de l’Energie**, ce projet avait l’ambition de mettre à la disposition du Ministère de l’Energie et des Mines une Assistance Technique (Expertise nationale et internationale) qui devrait donner un appui notamment dans : (i) L’élaboration et l’adoption d’une Stratégie nationale d’électrification ; (ii) La modernisation du cadre légal et réglementaire de ses textes d’application ; (iii) L’élaboration des modèles de contrats de concession et le renforcement des capacités du Ministère en matière de négociation des contrats ; et (iv) L’évaluation des besoins prioritaires du Ministère et la formulation d’un document de projet pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale d’électrification.

Lors de l’évaluation à mi-parcours du projet en Juillet 2015, il a été constaté que des contraintes ont entravé l’atteinte des résultats visés. Au nombre de ces contraintes, il y avait la non disponibilité des deux Experts internationaux. Le projet a pris fin en Décembre 2015. Toutefois, le Ministre de l’Energie et des Mines a souligné que les secteurs de l’énergie et des mines font encore face à plusieurs défis et que les anciens et nouveaux besoins dans le secteur de l’énergie restent à couvrir et particulièrement en matière d’accès des paysans à une énergie propre et durable en remplacement du charbon de bois très polluant et destructeur de l’environnement, qui la principale source actuelle. Il a ainsi été entendu avec le PNUD qu’un nouveau projet y afférent, de portée nationale, soit préparé.

Le PNUD se propose de recruter une ou un Consultant(e) international(e) pour appuyer l’élaboration d’un projet d’appui au développement de l’offre d’énergie propre et durable pouvant bénéficier directement aux paysans des différentes provinces du Burundi.

**II. Objectif**

L’objectif de cette consultation est de faire l’état des lieux du potentiel réel de chaque province du Burundi en matière d’énergie propre et durable pouvant bénéficier directement au paysans et de formuler un projet d’appui au développement de l’offre de la source à plus fort potentiel dans chacune des provinces.

**III. Résultats escomptés**

Deux documents validés par le Ministère en charge de l’énergie et le PNUD et comprenant respectivement :

* Un état des lieux exhaustif du potentiel en énergie propre et durable pouvant bénéficier directement aux paysans dans chaque province du Burundi ;
* Un projet d’appui au développement de l’offre de la source d’énergie propre et durable à plus fort potentiel de chaque province du Burundi.

**IV Responsabilités et tâches**

Sous la supervision du Secrétaire permanent du ministère en charge de l’énergie et du Chef de l’Unité politique et stratégie (UPS) du PNUD, la ou le Consultant(e) international(e) aura principalement comme tâches :

* Dresser un diagnostic des potentielles sources d’énergie propre et durable pouvant bénéficier directement aux paysans des provinces du Burundi, en mettant en exergue les principaux défis, enjeux et intervenants potentiels d’un éventuel développement de l’offre de ces sources d’énergie ;
* Prendre contact avec les différents parties prenantes du développement de la source d’énergie propre et durable à plus fort potentiel pouvant bénéficier directement aux paysans de chaque province, y compris le Ministère en charge de l’énergie et le PNUD, pour identifier les actions prioritaires qui pourraient être conduites dans le cadre d’un projet de développement de l’offre de cette source d’énergie à exécuter à court ou moyen terme ;
* Elaborer un projet de document projet, suivant le canevas du PNUD, consolidant la proposition de développement de l’offre de la source d’énergie à plus fort potentiel dans chacune des provinces du Burundi ;
* Travailler de concert avec la/le(s) Consultant(s) national(s) qui pourrait être mis à disposition pour chaque province ;
* Présenter les grandes lignes du projet dans le cadre d’une réunion organisée conjointement par le ministère en charge de l’énergie et le PNUD.

**V. Livrables considérés**

* **Livrable N°1 :** Note Conceptuelle, incluant approche méthodologique de travail arrêtée de manière consensuelle avec le Secrétariat permanent du ministère en charge de l’énergie et l’UPS du PNUD et le plan de travail avec chronogramme précis ;
* **Livrable N°2 :** Le premier document transmis et adopté, au cours d’un atelier organisé par l’équipe de supervision et qui fait l’état des lieux exhaustif du potentiel en énergie propre et durable pouvant bénéficier directement aux paysans dans chaque province du Burundi ;
* **Livrable N°3 :** Le deuxième document, tenant lieu de projet d’appui au développement de l’offre de la source d’énergie propre et durable à plus fort potentiel de chaque province du Burundi, transmis et adopté au cours d’un atelier organisé par l’équipe de supervision.

Le payement sera effectuée dans les trois tranches ci-après à l’issue d’une évaluation positive des livrables dus par l’équipe de supervision :

* **Livrable N°1 :** Première tranche correspondant à 30% du montant total du contrat ;
* **Livrable N°2 :** Deuxième tranche correspondant à 40% du montant total du contrat ;
* **Livrable N°3 :** Première tranche correspondant à 30% du montant total du contrat.

**VI. Qualifications**

**Qualification académique**

* Avoir au moins un diplôme d’Ingénieur dans le secteur de l’énergie ou au moins un master en économie de l’énergie ou tout autre diplôme équivalent.

**Expérience professionnelle**

* Avoir au moins 10 ans d’expérience en matière de planification et de développement institutionnel du secteur de l’énergie;
* Justifier d’une expérience pertinente dans la formulation de programmes et des projets du secteur de l’énergie.

**Compétences et aptitudes**

* Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
* Avoir une grande capacité à diriger et à travailler en équipe avec un sens réel des relations humaines, donc des aptitudes à établir des relations de travail efficaces, dans un cadre multinational, multiculturel et pluriethnique, en faisant preuve de tact et de respect de la diversité ;
* Avoir des aptitudes à la communication, notamment dans l’animation d’ateliers de formation, de séminaires d’études, groupes et autres séances de travail, auxquels peuvent prendre part des hauts fonctionnaires et les plus hautes autorités de l’État ;
* Avoir une maîtrise pratique du français et connaissance usuelle de l’anglais ;
* Avoir d’excellentes aptitudes à la rédaction et à la communication tant orale qu’écrite, se traduisant notamment par la rédaction de rapports de qualité ;
* Bonne maitrise des outils informatiques.

**VII. Documents à fournir dans le dossier de candidature**

La ou le consultant(e) intéressé(e) doit présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

**Une proposition technique**

**Technical proposal**

* Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature ;
* Brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée ;
* Un Curriculum Vitae signé.

**Une proposition financière**

* La proposition financière doit être soumise sur la base de l’approche forfaitaire (lump sum) et libellée en Dollars américain ou en Francs burundais.

Toute dépense non prévue par les TdRs ou explicitement inscrite à l’offre financière telle qu’acceptée par le PNUD, quelle qu’en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et la ou le consultant individuel à l’avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidat(e)s voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdRs et après validation de ces livrables par le(s) responsable(s) désigné(s) par le PNUD.

Les consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

*Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l’offre aura été évaluée et confirmée comme:*

* + *En adéquation avec les Termes de Référence de la mission*
  + *Ayant obtenu le plus haut score à l’évaluation combinée de l’offre technique et financière.*

*\* Evaluation Technique : 70 %*

*\* Evaluation financière : 30 %*

*Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l’évaluation financière.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Pondération** |
| * Avoir au moins un diplôme d’Ingénieur dans le secteur de l’énergie ou au moins un master en économie de l’énergie ou tout autre diplôme équivalent | Critère exclusif |
| * Avoir au moins 10 ans d’expérience en matière de planification et de développement institutionnel du secteur de l’énergie | Critère pondéré / 60 |
| * Justifier d’une expérience pertinente dans la formulation de programmes et des projets | Critère pondéré / 40 |

**VIII. Signature et Certification**

|  |
| --- |
| Proposition élaborée par :  Nom : Signature Date |
| Superviseur :  Nom : Signature Date |
| Directeur Pays : Signature Date |